

40 ans CSI SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG-TREVES/PALATINAT OUEST

SARREBRUCK le 10 juillet 2016

Monsieur Le Ministre,

Madame et Monsieur les élus,

Chers collègues syndicalistes, chers amis...

Tout d'abord je vous remercie de votre présence à cet anniversaire. Retour donc aux sources dans la ville de Sarrebruck.

Il est important pour nous de marquer cet évènement qui est aussi et avant tout une reconnaissance politique et syndicale de notre activité syndicale dans la Grande Région.

Que de chemin parcouru depuis la création de notre conseil syndical régional en 1976 à SARREBRUCK ! Le premier d'ailleurs... qui a été un exemple et un point d'appui pour les 45 autres CSI.

Les historiens, pour ne pas dire les anciens ou les anciennes, pourront toujours me faire remarquer que la route a été moins longue pour mon organisation syndicale CGT, puisque celle-ci n'est rentrée au CSI qu'après notre adhésion à la confédération européenne des syndicats, la CES, donc en 1999. ...même si nous avons pu participer sur invitation bien avant notre affiliation effective grâce à l'appui de Roger Cayzelle, de la CFDT.

Notre Grande Région a la particularité d'abriter deux CSI, l'un avec nos collègues belges, mais sans nos collègues allemands : c'est l'IRS des trois frontières, l'autre, celui qui fête ses 40 ans aujourd'hui, notre CSI Sar-Lor-Lux/Trèves/Palatinat Ouest, auquel participe nos collègues allemands, mais sans nos collègues Belges.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que les organisations syndicales ont pris la décision, en 2002, de créer la Plateforme Syndicale de la Grande Région, regroupant tous les syndicats affiliés à la Confédération Européenne des Syndicats. Notre plateforme est présidée par Christian SCMITZ ici présent.

La coordination entre notre plateforme, l'IRS des trois frontières, et le CSI Sar-Lor-Lux/Trêves-Palatinat Ouest a toujours suscité des interrogations, voire quelques débats, même s'il faut positiver, car nous avons su coordonner nos activités, avec des hauts et des bas et certainement quelques manques, pour être un lieu d'expression commune et le relai des initiatives de la Confédération Européenne des syndicats.

Nous nous étions fixés comme objectif en 2013, lorsque j'avais pris la Présidence du CSI, de travailler à un rapprochement de nos deux structures interrégionales. Ce sera chose faite le 11 octobre 2016, puisque nous avons décidé une conférence commune à REMICH de nos deux CSI qui fusionneront. Et nous profiterons de l'occasion pour fêter à nouveau l'anniversaire de nos 40 ans avec une manifestation à SCHENGEN, en présence et avec la Confédération européenne des syndicats.

Pourquoi cette initiative ?

Face à la crise des migrants, l'accord de SCHENGEN reconnaissant la libre circulation des personnes en Europe, est de plus en plus remis en cause ...

Or, toutes les mesures de restrictions à Schengen qui se mettent en place ont de graves répercussions sur la circulation des travailleurs frontaliers.

Nous devons donc réaffirmer le droit à la libre circulation des citoyens dans l'espace de SCHENGEN, d'où la volonté d'organiser cette initiative dans cette ville symbolique.

QUE DE CHEMIN PARCOURU !

Que de chemin parcouru ! CERTES, mais que de chemin encore à parcourir pour que l'Europe, pour que notre Grande Région devienne enfin une véritable EUROPE SOCIALE, une véritable GRANDE REGION SOCIALE

Or, ce n'est pas ce chemin social qui est pris.

La politique européenne décidée par nos dirigeants nationaux sanctuarise au contraire les politiques d'austérité, avec un seul objectif affiché à atteindre : l'assainissement des finances publiques.

Cela ne fonctionne pas, **cela ne peut pas fonctionner**. On le voit ... et surtout, les salariés en sentent les effets.

Le BREXIT

Et je reviendrai un instant sur ce qui vient de se passer au Royaume Uni

Les Britanniques ont choisi majoritairement de quitter l'Union européenne dans un référendum qui a rassemblé plus de 72 % des inscrits.

Plus d'un million de voix séparent les partisans du Retrait de ceux du Maintien.

Les couches les plus défavorisées de la population britannique ont généralement voté pour le retrait : 64 % pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, 36 % contre. A l'inverse, les couches les plus aisées ont plutôt voté pour le maintien : 57 % pour le maintien, 43 % contre le retrait.

Ce vote est avant tout le résultat d'une construction européenne fondée sur la concurrence, l'austérité et le dumping social. **Ce que nous dénonçons depuis plusieurs années dans notre CSI.**

Il est aussi la conséquence du non-respect du mécontentement des peuples européens quant au contenu de cette construction européenne, mécontentement qui s'est exprimé à plusieurs reprises.

Je rappellerai que la France a fait usage elle aussi d'un référendum en 2005.

Avec le résultat que l'on connaît : en dépit du fait que la majorité de la population a refusé le projet de constitution européenne, le gouvernement français a soutenu et appliqué le projet.

Bel exemple de démocratie à la française

Ce vote est aussi la conséquence de la mise en concurrence des salariés européens exacerbée par la directive « travailleurs détachés ». Il est aussi la conséquence de la lâcheté des dirigeants européens qui ont délégué la gestion des flux migratoires récents aux autorités turques contre un chèque, alors que celles-ci ne cessent de bafouer la démocratie, les libertés, les droits des femmes et les droits sociaux en Turquie.

Notre initiative du 11 octobre donc réaffirmer le droit à la libre circulation des citoyens dans l'espace de SCHENGEN

Il faut tirer les enseignements de ce vote pour empêcher le repli national. Les pays fondateurs de l'Union doivent cesser de décider pour les autres.

Les dirigeants européens doivent écouter les peuples.

Et aujourd'hui, les peuples européens s'insurgent contre les conséquences néfastes de l'Europe libérale

Le rejet de cette construction européenne ne se limite pas au Royaume-Uni. Partout en Europe, les voix montent contre ces politiques qui nourrissent les tensions et les inégalités sociales et ouvrent en grand la porte au repli nationaliste, aux partis populistes, voire xénophobes. (On regarde du côté de l'Autriche qui va revoter)

C'est pour lutter contre le dumping social que les peuples se mobilisent en Europe, notamment en Grèce, en Belgique, en Espagne et bien sûr en France avec la mobilisation contre le projet de loi travail. Là encore, le gouvernement français a donné un bel exemple de démocratie en imposant sa loi, à coup de 49-3, sans écouter les élus du peuple et la majorité des salariés opposés à cette loi...majorité de salariés qui vont continuer à se battre pour obtenir son retrait avec FO et la CGT à leur côté.

Loin de contribuer à la cohésion des peuples européens, les politiques menées depuis plusieurs décennies ont entraîné une dégradation des conditions sociales et une détérioration des services publics, pesé sur les salaires, généralisé la précarité de l'emploi et conduit à une hausse des inégalités sociales.

22 millions de personnes sont au chômage dans l'Union européenne, soit un taux de chômage de 9 %. **Mais la situation entre pays est très contrastée : 4,5 % en République tchèque et l'Allemagne, 24,5 % en Grèce, pays suivi de l'Espagne (20,8 %).**

La situation est plus dégradée dans la zone euro, notamment depuis la crise de 2008, avec un taux de chômage de 10,4 %.

- 12 % en Wallonie
- 10,1 % dans la région Grand est (fusion de la Lorraine, de l'Alsace et de la Champagne-Ardenne)
- 6,6 % au Luxembourg, 7,6 % en Sarre et
- 5,4 % en Rhénanie Palatinat.

Et le tableau est encore plus sombre s'agissant du chômage des jeunes. **Un jeune sur cinq est au chômage.** La situation est particulièrement grave en

Europe du Sud où pratiquement un jeune sur deux est au chômage : Grèce (48,6 %), Espagne (46 %), Croatie (44,1 %) et Italie (37,9 %).

En 2011, l'Union européenne comptait 83 millions de pauvres, soit 16,6 % de la population.

En 2012, 124 millions de personnes, soit un quart de la population européenne, étaient en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Les dirigeants européens doivent écouter ce que veulent les peuples.

Le problème n'est pas l'Union en soi, mais son contenu.

Il est donc indispensable de porter le débat sur le libéralisme et ses dégâts.

Le référendum de 2005 en France portait aussi ce message, message qui n'a pas été retenu par les responsables politiques. Ce message est porté par des centaines de millions d'européens et n'a pas écouté non plus depuis la crise de 2008.

Porter le débat contre l'Europe libérale est nécessaire pour mener le combat contre l'extrême droite et son discours démagogique, car l'extrême droite s'oppose à l'Europe sociale et veut revenir au vieux capitalisme national.

Déjà, on observe les velléités d'une concurrence entre la France et l'Allemagne pour faire de Paris ou de Francfort une place financière dominante en remplacement de Londres, comme on peut le voir par les propos de François Hollande ou de Valérie Pécresse, présidente de droite de l'Île de France, dans les médias français.

L'ambition est compatible avec le projet de Grand Paris axé sur une financiarisation croissante de l'économie. Une telle orientation sera lourde de conséquences pour les salariés, pour l'économie réelle et surtout pour l'industrie. Elle renforce la déréglementation et la concurrence fiscale pour attirer les capitaux financiers, notamment les banques d'affaires vers Paris. Cela va renforcer davantage le transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages, pratique déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années.

Pour sortir par le haut de cette situation, il faut dire non à la financiarisation et bâtir une Europe sociale

Le référendum britannique a provoqué une vague de panique sur les marchés financiers. Les commentaires abondent sur une nouvelle crise financière, comme celle de 2008.

Si une telle éventualité n'est pas à exclure, elle ne peut pas être attribuée au seul référendum britannique.

Une nouvelle crise se profile depuis plusieurs mois parce que suite à la crise de 2008, les gouvernements européens ont mobilisé des centaines de milliards d'euros pour sauver les marchés financiers, au lieu de les mettre au service de l'emploi et de l'activité productive de la valeur ajoutée.

Ces sommes gigantesques ont été dirigées vers les marchés financiers et provoqué des « bulles financières » qui risquent à présent d'éclater et de provoquer une nouvelle crise financière.

Pour éviter une nouvelle crise financière et pour éviter que les salariés, les privés d'emploi et les retraités en fassent les frais, il faut rompre rapidement avec l'Europe libérale et axer la construction européenne sur le progrès social.

Dans l'immédiat, il fut surtout :

- En finir avec les politiques d'austérité ;
- Mobiliser les ressources pour développer les services publics et créer des emplois dans ces secteurs pour répondre aux besoins croissants dans les domaines décisifs comme l'éducation et la santé et la protection de l'environnement ;
- Augmenter les salaires et les minima sociaux ;
- Réduire le temps de travail ; abaisser l'âge de départ à la retraite
- Lutter contre les inégalités, y compris par une réforme de la fiscalité et la lutte contre les paradis fiscaux ;
- Lutter réellement contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux ;
- Revoir la directive « travailleurs détachés »
- Réorienter la politique de la BCE vers le financement de l'emploi et de l'investissement public.

Notre CSI peut porter sa pierre à la construction de cette Europe sociale qu'appellent tous les peuples de leurs vœux.

Si la mission première des Conseils syndicaux interrégionaux est de lutter contre les obstacles à la mobilité transfrontalière et d'améliorer les conditions de vie et de travail sur le marché, nous devons aussi représenter la Confédération Européenne des Syndicats (CES) sur le terrain au plus près des salariés.

Notre nouveau CSIR peut travailler sur les dossiers de la CES comme par exemple expliquer et combattre l'accord du grand marché transatlantique entre les Etats Unis et l'Europe et l'accord entre l'Europe et le Canada, décidés sans démocratie qui auront de graves conséquences pour les salariés.

C'est ce que nous avons fait lors du dernier directoire avec une intervention du Docteur Heinz

C'est aussi ce que nous avons entrepris contre la directive Bolkestein.

Nous devons continuer à faire connaître et reconnaître le travail de notre CSI.

Je me souviens lorsque je suis arrivé à Metz en 2004 pour prendre mes responsabilités à la région.

J'arrivais de l'ouest mes Vosges natales... petit endroit rural au sud de la Lorraine, que personne pu presque ici ne connaît, mal desservi par les trains régionaux et où il faut descendre sur la voie avec trompettes et drapeaux pour faire arrêter le TGV à la gare de la ville de NEUFCHATEAU

C'est Jean François qui m'a fait connaître ces structures européennes et surtout son activité.

Je ne savais pas ce qu'était cette structure européenne...je suppose que beaucoup de nos militants ne la connaissent pas non plus.

Ce fut aussi la découverte sur le terrain des différents acteurs syndicaux européens (Eugen, Jean Claude, Madeleine, Christian...je ne peux les citer tous) avec des cultures et des histoires différentes, avec parfois des positions différentes, surtout en France ... mais pas que là.

C'est aussi à quoi peut servir le CSI, confronter nos idées, nos positions, toujours à la recherche d'une protection de l'intérêt des salariés frontaliers, ou non d'ailleurs.

Nous devons être reconnus comme un véritable acteur dans le développement de la cohésion économique, sociale et territoriale de notre grande région. Ce qui ne signifie pas non plus que notre CSI doit se substituer à la mission et au rôle de chaque confédération syndicale.

On a aussi intérêt à collaborer et à se coordonner entre CSIR.

Si je me place du côté français, du fait de notre changement de périmètre régional (fusion des 3 régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine), c'est maintenant 175 313 résidents du Grand Est qui exercent une activité professionnelle dans les quatre pays frontaliers (si on inclut la Suisse)

- 87 778 au Luxembourg
- 3450 en Sarre
- 8500 en Belgique
- 4421 en Rhénanie-Palatinat
- 22 562 dans le Bade-Wurtemberg
- 34450 en Suisse

Enfin, nous aurons à réfléchir pour garantir un fonctionnement durable et pérenne de nos activités. Car on le sait et on le découvre un peu tous les jours, nous ne pourrions pas compter sur un financement du Conseil européen, qui avouons-le, n'a pas envie de financer ceux qui s'opposent à sa politique d'austérité, y compris dans le cadre des partenariats EURES.

Nous pouvons aussi faciliter le dialogue social interrégional entre branches professionnelles, et pourquoi pas l'action syndicale. L'organisation des journées de REMICH qui permet à des militants de nos comités d'entreprises de se rencontrer est un bon exemple et doit se pérenniser

Nous fêtons donc aujourd'hui quatre décennies de coopération

La fusion de nos deux CSI en octobre prochain nous rendra plus efficace pour les quatre prochaines décennies.

Qui dit nouveau CSI, dit nouvelle direction et nouveau fonctionnement...je passerai donc la main tout en continuant à militer sur les questions européennes.

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont accompagné dans ce bout d'histoire

Merci ...et à dans 40 ans...

Jacky DUHAUT
Président